

EDITO

Le *French LA* est mort ! Vive le *Lycée1* ! Et vive la Liberté ! La liberté, mais qu'est-ce à dire, quand la métaphore la plus répandue chez les élèves pour désigner l'école est celle de la prison... ? Pour ce premier numéro, les journalistes de la seconde B explorent les questions liées à la liberté d'expression, fondatrice de notre activité. Pendant que nous travaillions, le 2 octobre dernier, un sinistre anniversaire s'est rappelé à nous. Le journaliste Jamal Kashoggi, originaire d'Arabie Saoudite et très critique envers le régime, a disparu il y a un an après être entré au consulat de son pays à Istanbul. Un début d'enquête nous a appris qu'il a été violemment assassiné et que son corps aurait été démembré pour le faire disparaître plus facilement. Depuis, l'Arabie Saoudite continue de faire partie du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, jusqu'au 31 décembre 2019 au moins, et le prince Mohamed Ben Salman est au centre d'un ensemble de négociations économiques très juteuses pour les pays occidentaux... Et à part ça, la liberté d'expression ça va comment pour vous ?

L'équipe du projet

Où en est-on de la liberté d'expression ?

- La liberté d'expression dans les stades de football
- Le fabuleux destin de Nellie Bly
- Rencontre avec la rédactrice en chef de "Reporters sans Frontières"
- Le métier de Journaliste reporter d'images
- Les chiffres: journalistes baïllonnés
- On a lu pour vous Le Photographe de Didier Lefèvre
- Lu Xiaobo et son combat pour la paix
 - "College Boy", un clip censuré
- A la découverte des... "Mazarinades"
 - Le scandale de l'affaire "Grégory"

Ours

Comité de rédaction :
Charles Berthier,
Clotilde Breuil,
Patricia Chaleix,
Marie-Laure Rossi

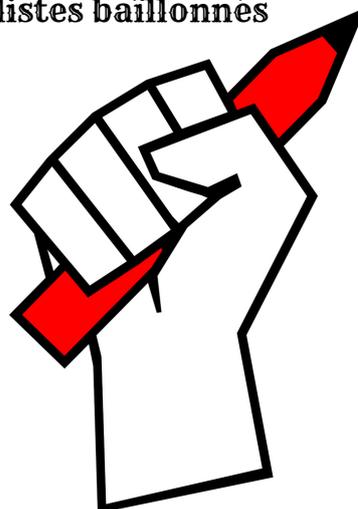
Directeur de publication :
Charles Berthier

Co-rédacteurs en chef :
Charles Berthier,
Clotilde Breuil,
Marie-Laure Rossi

Secrétaire de rédaction :
Marie-Laure Rossi

Maquettiste : Clotilde Breuil

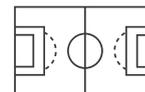
Rédacteurs et illustrateurs :
élèves de la classe de 2ndeB



Faut-il interrompre un match de football pour des propos homophobes ?



Par Raphaël HÉQUET et Patrick LIN



Au mois de septembre dernier, des rencontres de football professionnel ont été interrompues suite aux déploiements de banderoles homophobes.

Les banderoles sont-elles homophobes ?

L'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen définit la liberté ainsi : "La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui". Les supporters de football semblent l'avoir oublié. Certains pensent que ces banderoles ne sont pas homophobes, qu'elles font partie du folklore footballistique et que les interdire irait à l'encontre de la liberté d'expression. Ces banderoles se multiplient, utilisant des expressions parfois violentes, comme par exemple : « des parages pleins pour des stades plus gay. » Mais est-ce que ces insultes homophobes, parfois dirigées contre l'arbitre, sont folkloriques ? Non ce n'est pas dans l'esprit du sport ou même de n'importe quel sujet. C'est pour nous la définition de l'homophobie. Et ces expressions n'ont pas lieu d'être dans un stade.

Mais est-ce la solution d'interrompre les matchs ?

Même s'il est tentant d'interrompre les matchs pour éviter de choquer les spectateurs, cette solution est inefficace.

Suspendre un match ne fait pas oublier l'intégralité des mots sur les banderoles homophobes. De plus, le fait d'interrompre les matchs gâche le spectacle : les joueurs sont pénalisés ainsi que les spectateurs qui n'ont rien à se reprocher car ils doivent patienter à cause d'une minorité.

Quelle est la meilleure solution possible ?

De notre point de vue, le système instauré en Angleterre semble être la meilleure solution possible. Il s'agit d'identifier les auteurs des banderoles homophobes et de les interdire de stades. De cette façon, seules les personnes responsables des banderoles seraient sanctionnées.



Le scandale de Nellie Bly

Repères
en BD

Par Aymeric JEGOU et Elliot VILCHIEN

Nellie Bly (née en Pennsylvanie en 1864 et décédée à New York en 1922) est une journaliste américaine, pionnière du reportage clandestin et du journalisme d'investigation. Nous la retrouvons ici en 1887 en entretien avec Joseph Pulitzer, directeur du *New York World*.



Catherine Monnet, une "reporter" sans frontières !



Par Mael RUCKEBUSCH et Enzo WANGO

Nous avons eu la chance de pouvoir interviewer la rédactrice en chef adjointe de *Reporters Sans Frontières*, Catherine Monnet, au sujet des dangers du travail de journaliste en zone de guerre. Nous la remercions énormément pour le temps qu'elle a consacré à nous répondre.

Reporters Sans Frontières est une organisation indépendante basée à Paris qui lutte pour la liberté d'expression et d'information dans le monde. Fondée en 1985, elle est dotée d'un statut consultatif à l'ONU et a des bureaux dans le monde entier. Pour en savoir plus, visitez : rsf.org.

Quels sont les principaux dangers d'un reportage en zone de conflit ?

Dans un conflit, les moments les plus dangereux pour un journaliste sont quand il y a des mouvements sur les lignes de front, ou au début des conflits, car tout est confus, l'information ne passe pas très vite, et il est donc très risqué de se déplacer sans tomber dans une embuscade.

Après la sortie d'un reportage ou d'un article, subissez-vous des menaces quelconques ?

Personnellement, je n'ai jamais reçu de menaces. Mais je sais que certains journalistes reçoivent des pressions très importantes. Il y a, par exemple, l'expérience d'un jeune journaliste qui faisait des reportages sur la mafia locale et qui s'est fait incendier sa maison.

Autre exemple : des campagnes de harcèlement et d'insultes sur des réseaux sociaux à la suite d'un reportage, qui peuvent aller jusqu'aux menaces de mort.

Comment faites-vous pour entrer dans un pays refusant l'accès aux journalistes ?

Il nous faut déjà un réseau qui nous aide. Par exemple, pour pouvoir passer une frontière, nous sommes aidés de "fixeurs". Pour nous cacher des autorités, les locaux peuvent nous héberger. Il faut bien connaître la région pour pouvoir prévoir ce qu'on peut faire. Il faut aussi beaucoup de courage, car franchir des frontières est très risqué.

Quel est le conflit actuel le plus intéressant à traiter pour un journaliste ?

Tous les conflits sont importants. Mais les nouveaux conflits sont plus intéressants car on peut remplir à bien notre devoir d'information. Il est aussi utile de reparler de conflits anciens pour approfondir le sujet. Les "trous noirs" de l'information, dont on ne parle jamais sont des sujets importants justement parce qu'ils sont peu traités.

Journaliste reporter d'images (JRI)



Métier

Par Sabri BOUREMLI et Heidi GUEDE

Dans cet article, nous allons vous présenter le métier de reporter image, les études et les qualités requises.

ÉTUDES : Pour devenir journaliste, il faut au minimum un BAC +2, ainsi qu'un diplôme universitaire. Dans certains cas, les candidats doivent avoir un bac +3, voire +6 ou +7. Certains continuent et obtiennent un doctorat en information. Pour devenir JRI, il est recommandé de suivre une formation d'audiovisuel dans une des 14 écoles de journalisme de France.

PRESENTATION DU METIER : Le JRI est un rédacteur spécialisé dans l'image. Il est à la fois rédacteur, reporter, caméraman et preneur de son. Il peut également élaborer les sujets des interviews futures et dans certains cas, il peut même arriver que les JRI montent eux-mêmes leurs sujets. Leur rôle est d'apprendre, comprendre et raconter l'actualité. Les JRI travaillent dans la rédaction des journaux télévisés. Le JRI travaille, entre autres, avec les trois plus grandes chaînes françaises (TF1, France 2 et France 3). Ainsi, il est chargé de la prise de vue et parfois du commentaire de son reportage. Au début, la formation d'un JRI est la même que celle d'un rédacteur.

CONDITIONS DE TRAVAIL : Le JRI peut travailler partout quel que soit le temps (pluie, neige, chaleur, canicule). Il travaille de jour comme de nuit dans un quartier voisin ou à l'autre bout du monde. Le reportage est en général rémunéré entre 80 et 150 euros bruts quand il travaille en « free-lance ». En étant salarié, il perçoit entre le SMIC (environ 1500 euros bruts) et 2 300 euros bruts par mois. Les journalistes sont souvent bridés concernant leur liberté de parole, car ils n'ont pas le droit de tout dire. Ils ont besoin d'autorisations de la part des témoins ou des informateurs pour pouvoir donner des informations.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS DEMANDÉES : Le journaliste d'image se doit, d'être en bonne condition physique, car certains reportages demandent de grandes ressources. Ils doivent aussi avoir un bon niveau de langue et être cultivés.

Le chiffre



Journalistes baïllonnés : les chiffres

Par Florian ISAK et Marvin SAIVET

Un **journaliste** est une personne qui collabore à la rédaction d'un journal.

Un **journaliste citoyen** est un individu qui rapporte les événements autour de lui, et utilise le biais d'internet, assumant le rôle d'un journaliste sans avoir eu une formation journalistique.

Dans le monde, à la date du 26 septembre 2019, **230** journalistes et **126** journalistes citoyens sont emprisonnés.

Nous pouvons trouver des journalistes emprisonnés en Chine (65), en Égypte (28) et en Turquie (27).

En 2019, **30** journalistes ont été tués dont **10** au Mexique. Les journalistes ont été tués et emprisonnés à cause de leur profession ou de raisons personnelles pouvant nuire à leur profession.

Le photographe, un flash émouvant

Par Louanne GIMBERT et Loève SIGERE

Didier Lefèvre a écrit son expérience lorsqu'il était en Afghanistan en 1986 dans une bande dessinée intitulée *Le Photographe*.

Qu'est-ce que *Le Photographe* ?

Le Photographe est une série de bandes dessinées composée de 3 tomes, écrite et dessinée par Emmanuel Guibert, Didier Lefèvre et Frédéric Lemercier et publiée en 2003 par Dupuis. L'histoire se passe au Pakistan, puis en Afghanistan, dans les années 1980. Ces bandes dessinées nous racontent le voyage de Didier Lefèvre, qui est un photographe de reportage. Il va nous montrer ce que vivent les agents de Médecins Sans Frontières lors de la guerre dans ce pays.

Mais qui est Didier Lefèvre ?

Didier Lefèvre est né le 14 juillet 1957 et il est mort le 29 janvier 2007. Il a d'abord été biologiste et médecin, puis il est devenu membre de Médecins Sans Frontières en tant que photographe et logicien, et enfin en tant que journaliste. En 1986, il fait son premier reportage photographique lors de sa première mission humanitaire en Afghanistan, lorsque le pays était en guerre contre l'URSS. Il a fait plusieurs reportages dans divers pays comme le Sri Lanka, la Corne de l'Afrique... Il a reçu le prix du Festival d'Angoulême et le prix France Infos 2005 pour ses bandes dessinées.

Que s'est-il passé en 1986 en Afghanistan ?

L'Afghanistan a souffert d'une guerre civile en 1986. Elle oppose le gouvernement soutenu par les soviétiques et les troupes rebelles soutenues par les Américains. En 1986, les rebelles reçoivent des missiles et l'armée rouge se retire. C'est Mohammed Najibullah qui remplace Babrak Karmal, l'ancien président. Les journalistes et les médecins sont obligés de voyager avec les caravanes d'armes pour éviter les douaniers qui les emprisonnent sans aucune raison, donc clandestinement.

Que pensons-nous de ce récit ?

Ce sont de très belles bandes dessinées avec le mélange de photos prises par Didier Lefèvre pendant ce voyage et de dessins. Elles nous montrent le quotidien des villageois pendant la guerre, malheureusement triste car nous y trouvons souvent des blessures choquantes.

De plus, le récit est très bien écrit, il nous emporte dans l'histoire. Le photographe ne nous cache rien de son aventure, il nous raconte tout, ses sentiments, ses émotions, son avis, et les difficultés à surmonter pour réaliser un reportage.



Lu Xiaobo, exemple de paix dans le monde

Portrait

Par Adrien BELLANDE et Clément DETOURNE



Liu Xiaobo, le premier prix Nobel de la Paix chinois ... est né en 1955. Il a, dès l'université, défendu les Droits de l'Homme en publiant des articles et son premier livre de critiques littéraires, en 1987, dans lequel il critique l'idéologie dominante. Il devient professeur à Columbia University à New York où il ne se cache pas de ses idées de liberté. Il retourne en Chine en 1989 pour participer aux mouvements démocratiques.

C'est là que sa défense des Droits de l'Homme va prendre de l'ampleur. Il participe aux événements de la place Tian'anmen en 1989. A cette occasion, il fera d'ailleurs une grève de la faim et une marche de la paix. Il est alors arrêté une première fois le 6 juin et condamné à 1 an et demi de prison. Il ne sera plus autorisé par le régime à publier et à prendre la parole en public à sa sortie de prison. Il est à nouveau arrêté en 2004 pour 24 heures pour avoir fait circuler une lettre dénonçant les conditions de travail dans les mines et à nouveau en 1996 pour 3 ans pour avoir défendu les droits du peuple tibétain. En janvier 2010, alors qu'il est à nouveau en prison, il est nommé prix Nobel de la Paix. De nombreuses pétitions et demandes sont en cours pour réclamer sa libération.

Il est le principal **auteur de la Charte 08** signée par 303 intellectuels chinois en 2008. Elle appelle au respect des Droits de l'Homme en Chine. Elle a depuis été signée par plus de 100 000 citoyens chinois. Suite à la publication de ce document, il est arrêté avec d'autres défenseurs des Droits de l'Homme pour « incitation à la subversion du pouvoir de l'Etat ». Il est condamné à 11 ans de prison pour subversion.

Il est mort en prison le 13 juillet 2017 pour défendre les Droits de l'Homme. En effet, malgré les demandes des très nombreux pays, organisations internationales, personnalités et associations de défense des Droits de l'Homme pour le relâcher, Lui Xiaobo meurt d'un cancer en prison le 13 juillet 2017. Il est un grand symbole de la lutte pour la liberté et les Droits de l'Homme. Les événements à Hong-Kong actuellement, seulement 2 ans après sa mort, montrent l'importance de son combat. En effet, il a eu le prix Nobel de la Paix et a été connu dans le monde entier, ce qui l'a un peu protégé. Les milliers de Hongkongais qui se battent aujourd'hui pour leur liberté, eux, ne sont pas protégés par leur notoriété. S'ils sont arrêtés et condamnés pour « subversion du pouvoir de l'Etat », ils restent des anonymes.

Poème

College Boy, un clip censuré !

Par Elliott CHAXEL et Lucas DIZSOLELE

College boy est une chanson d'Indochine diffusée en mai 2013. Cette chanson dénonce la violence de l'homophobie à l'école. Le clip a été réalisé par Xavier DOLAN et a été publié en exclusivité pour Le Parisien et Le Soir le 2 mai 2013. C'est le clip (et non la chanson) qui a été censuré par le CSA (le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) car il y a des scènes qui sont choquantes pour les plus jeunes. Le CSA envisage alors d'interdire le clip aux moins de 16 ans ou aux moins de 18 ans.



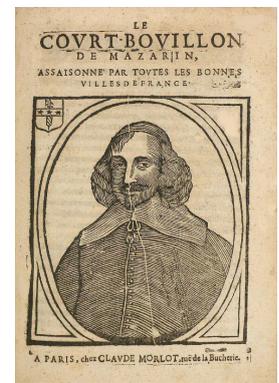
Dès sa sortie, le clip crée un débat, puisqu'il débute par des images où on aperçoit un adolescent pris pour victime en plein cours. La suite ne fait qu'empirer pour lui : humiliations, violences physiques, blessures. Il se fait même crucifier au milieu de la cour de récréation avant de mourir d'une balle en plein cœur, puis il est criblé de balles, ce qui montre l'extrême violence du clip. Le groupe dénonce à travers son clip **la violence à l'école et l'homophobie**, des thèmes importants pour eux.

Finalement, le 07 mai 2013, après avoir débattu, les membres du C.S.A ont relevé qu'en l'état de la législation, ils n'étaient compétents que pour interdire une diffusion sur les chaînes audiovisuelles et les services de médias audiovisuels à la demande. Le clip n'est donc diffusé que sur le web.

Les Mazarinades

Par Hugo MASSENAT et Marin SADOVNIC

Chers lecteurs, bonjour. Aujourd'hui, dans cet article nous allons vous présenter un exemple historique de l'exercice de la liberté d'expression : les Mazarinades. Nous allons vous présenter le cardinal Mazarin, ce que sont les mazarinades, quelles sont les conséquences de celles-ci et leur lien avec la liberté d'expression.



"Le court bouillon de Mazarin", rare mazarinade illustrée, publiée en 1649 de la collection de JP Bondet.

Qui est le cardinal Mazarin ? Jules Mazarin (1602-1661) est un cardinal et homme politique au service de la couronne française entre 1639 et 1655. Il succède au cardinal de Richelieu qui meurt en 1642. Mazarin était très impopulaire suite à de lourds impôts prélevés pour financer la guerre de trente ans (1618-1648). Cette guerre opposait principalement la France, l'Angleterre et l'Autriche.

Que sont les mazarinades ? Suite à cette impopularité et au début du soulèvement du sénat et de la noblesse en 1648 pendant la Fronde (la Fronde est un soulèvement contre la monarchie absolue par la noblesse et le parlement de Paris qui s'est déroulé entre 1648 et 1653.), les premières **MAZARINADES** sont publiées. Une mazarinade est une satire mise en vers, qui critique le cardinal mazarin et les proches du pouvoir ayant des privilèges. Les mazarinades sont écrites par des bourgeois et des opposants à Mazarin et à la noblesse. Jusqu'en 1653 plus de 3 000 mazarinades sont publiées, la plupart dans des gazettes, grâce à l'inaction du pouvoir.

Quelles ont été les conséquences ? Les auteurs des mazarinades n'ont jamais été punis par le pouvoir en place, qui était une monarchie absolue. Ils n'ont pas été punis probablement à cause de la fragilité du pouvoir qui venait de sortir de la Fronde. Ces textes sont un exemple de la liberté d'expression à l'époque moderne car c'était la première fois que des critiques étaient émises envers le pouvoir. Celui-ci était une monarchie absolue, donc les opposants auraient pu être sévèrement réprimés. La censure était courante. Ces textes sont un exemple de liberté d'expression.

Le scandale de l'affaire "Grégory"

Dans la
presse

Par Elouan RUCKEBUSCH et Alexis TIRARD

Pour la petite histoire : Le 16 octobre 1984, en fin d'après midi, Christine Villemin signale la disparition de son fils Grégory, âgé de 4 ans, habitant à Lépanges-Sur-Vologne. Le corps mort du petit est retrouvé le jour même à 21h15, ligoté et jeté dans la rivière. Une affaire à rebondissements va se développer en France, dont on n'a pas trouvé le coupable encore aujourd'hui.

L'affaire du petit Grégory selon Marguerite Duras : En juillet 1985, dans le journal *Libération*, l'écrivaine Marguerite Duras prend position contre la mère de l'enfant, dans un article célèbre pour son titre polémique : « Sublime, forcément sublime Christine V ». Dans ce texte, Marguerite Duras accuse la mère de Grégory d'avoir commis un infanticide. Elle nous donne l'impression qu'elle excuse la mère d'avoir tué son fils en disant qu'elle vivait avec une oppression constante sur ses épaules et que Christine aurait eu une maternité compliquée, avec un mari qui n'était pas méchant, mais assez sévère et dur à vivre.

Notre avis : Selon nous, les propos de Marguerite Duras sont à la fois choquants et "tirés par les cheveux". Nous pensons que cette auteure décrit, certes, des mimiques qui peuvent peut-être trahir un mensonge. Mais rien ne peut réellement prouver que Christine Villemin a commis ce crime. Les attitudes qu'elle évoque peuvent très bien être le comportement d'une personne qui n'a plus aucune envie de vivre après avoir perdu ce qu'elle avait le plus cher à ses yeux. Ce qui a fait le scandale de cet article de journal, c'est qu'elle n'a aucun élément réel pour accuser la mère de Grégory d'infanticide. Ce texte a provoqué un scandale auprès de nombreux lecteurs qui ont trouvé cet écrit injuste. Aujourd'hui, Marguerite Duras serait accusée pour diffamation, puisque Christine Villemin a été totalement innocentée en 1993.